



**Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 15 novembre 2012
3. Validation de la candidature du membre représentant les milieux des organisations et installation des deux nouveaux membres
4. Nomination du Vice-Président
5. Communication de la Présidente
6. Approbation du rapport de gestion 2013
7. Association du CET
8. Commissions
9. Parole aux quarts
10. Divers

Excusée : Mme S. Rodari

**Point 1** : Mme Beaud propose de modifier l'OJ en ajoutant un point après le no 5 « approbation du rapport de gestion » ce qui est accepté. L'ordre du jour du présent PV est déjà corrigé.

**Point 2** : approuvé

**Point 3** : Suite aux démissions de Mme Albiker-Pochon du quart parent et M. Guignet du quart société civile, deux nouveaux membres sont installés ; il s'agit de Mme Sandrine Perraudin qui a été régulièrement élue lors de l'Assemblée annuelle des parents et de M. Gaétan Coguiec, proposé par le FC Crissier, membre du comité junior. Selon notre règlement, notre conseil valide cette candidature. Un tour de table de présentation est fait. L'installation des nouveaux membres est faite avec la lecture du texte officiel et le CET souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

**Point 4** : M. Guignet faisait partie du bureau et assurait le mandat de vice-président ; il s'agit de nommer un nouveau membre du bureau qui assurera également la fonction de vice-président. Il est souhaitable, voire indispensable que tous les quarts soient représentés au sein du bureau.

M. Cardinale est donc nommé à ce poste.

**Point 5** : Mme Beaud fait part de sa présence à l'assemblée annuelle des parents, accompagnée par Mmes Perrin et Rodari. Elle a été surprise par des questions peu constructives de la part des parents et elle a particulièrement ressenti de l'inquiétude et même un peu d'agressivité chez certains...Il faudrait trouver des solutions afin de mieux communiquer avec les parents tout au long de l'année. Une discussion s'instaure sur les solutions possibles. L'idée d'organiser des séances d'informations ciblées, par thème, pourrait convenir aux parents ; ainsi, ils pourraient préparer leurs questions et/ou demandes sur un sujet précis. Identifier et limiter les questions répétitives afin de rendre le dialogue plus constructif et rendre les documents de références (règlements, loi, ..) plus accessible en les distribuant par exemple.



## CRISSIER

La visibilité sur internet pourrait être boostée par la création d'un site web propre au CET, qui serait facile d'accès (lien sur le site de Crissier), clair, dynamique ; son développement et son suivi vont être chiffrés afin de pouvoir obtenir un budget et cela au plus tard au 30 juin. Sur demande, le PV de l'assemblée de parents sera annexé au présent document.

Dans la même volonté de créer un lien direct avec les parents, et en lieu et place du flyer proposé l'année précédente, le quart parents va préparer un article à paraître dans le Crissier-Contact, présentant les compétences du CET ainsi que les possibilités de prendre contact avec les membres du quart parents. Il sera soumis au CET et après acceptation, remis à Mme Remy pour relais.

Collège de la Romanellaz : pas de nouvelle depuis la dernière séance ; une certitude, le collège ne pourra pas ouvrir à la rentrée 2015, mais au plus vite en janvier 2016 et les classes actuelles ne seront pas déménagées pendant les vacances de février.

**Point 6** : le document a été remis par courriel à tous les membres dont certains ont transmis remarques, questions et propositions. La date butoir du 17 février pour la remise au greffe municipal, il doit être finalisé lors de la séance. Mme Beaud a déjà pris en compte certaines propositions et ouvre la discussion sur d'autres. Celui-ci est donc corrigé et adapté au rapport de gestion communal de façon collégiale ; il sera transmis aux membres pour validation.

**Point 7** : Les comptes sont prêts à être vérifiés. A ce jour, le compte bancaire donne un solde de CHF 19'622.65, dont 1'460.30 attribués à l'activité Théâtre et 351.40 à l'activité Petit Chœur.

Un rapport est demandé pour la prochaine séance.

Mme Perrin dépose une demande : deux voyages d'étude sont prévus en automne en lieu et place de printemps 2015 et pas budgété ; l'Association du CET pourrait avancer le montant (env. 12'0000-) qui sera remboursé soit par un crédit complémentaire, soit par le prochain budget.

La mise en place du formulaire de demande d'aide doit être effectuée rapidement.

On se questionne sur l'application de la directive de Mme Lyon sur la suppression de la possibilité de partir à l'étranger pour les voyages d'études ; celle-ci doit être acceptée par la DGEO et devrait être en vigueur seulement dès le 1 août 2014.

Mme Berthoud propose de soutenir financièrement des élèves qui travaillent sur la production d'une web-série ; l'assemblée lui propose plutôt de les laisser déposer un dossier sur le site « j'ai un projet.ch » qui est adapté à ce genre de projet ou de rendre le formulaire de demande de subvention à l'Association du CET.

**Point 8 : Culturelles** : les activités « théâtre » vont fonctionner avec des représentations publiques et privées ; la commission « spectacles » serait à dynamiser.....L'organisation, le transport et le budget sont à prendre en compte pour les différents choix de spectacles. Une information plus diffuse auprès des maîtres de l'existence de cette commission serait à mettre en place ainsi qu'une rencontre avec Mme Formica pour une collaboration plus étroite.

Parascolaire : Mme Perraudin intègre cette commission ainsi que « bâtiments & constructions ». Une séance a eu lieu le 3.2.2014 ; un article sur le projet FORCE et sur les échanges linguistiques seront publiés sur le prochain Crissier-Contact. Un article de présentation du CET est également en cours d'élaboration.



**CRISSIER**

La commission parascolaire désire surtout travailler avec et sur des projets existants ou proposés à l'école et l'idée d'un thème annuel à traiter de différentes manières est intéressant. Le financement de ces activités reste un obstacle ; les demandes peuvent être adressées à l'Association du CET et peut-être que la recherche de fonds via des sponsors est une solution.

La mise en place du règlement de l'école LEO compatible va demander un travail conséquent ; une commission ad hoc pourra être créée. Celui-ci devra être validé par la commune, le CET et la DGEO.

Transports : une séance a eu lieu le 23.1.2014 pour une première ébauche du règlement sur les transports scolaires (une seconde séance a eu lieu le 6.3.2014 afin de finaliser le document et mettre en évidence les lacunes).

Il est rappelé que le transport scolaire des élèves EVAM est organisé par la commune et financé intégralement par le canton. Suite à un incident survenu récemment, et hors du périmètre scolaire, il est entendu que la responsabilité incombe à la commune.

Le problème de la sécurité aux arrêts de bus est soulevé et les idées sont nombreuses : rémunération des enseignants pour accompagner les élèves aux arrêts, engager des retraités, des étudiants ou toute autres personnes intéressées comme patrouilleurs-surveillants à certains endroits dangereux.

**Point 9** : Quart professionnel : demande de lui transmettre le règlement en format Word pour travail ; la secrétaire va voir si ce document existe et le transmettre le cas échéant.

Quart parents : un problème de règlement est à résoudre : il s'agit du point 7, concernant l'élection des parents. A englober dans la révision de celui-ci.

**Point 10** : on rappelle l'agenda : bureau 18.3.2014 06.05.2014  
plénière 02.04.2014 19.05.2014

Nous aimerions convoquer une représentation des délégués de classe, qui nous présenterai ses activités et soumettra ses propositions et demandes (prévue pour la séance du 19.5).

M. Carnal soulève l'importance de mettre en place un réseau afin de réagir rapidement lors d'événements de violence et/ou de rencontres de masse entre jeunes, comme cela a été le cas récemment à Lausanne.

Fin 22h30

Michelle Beaud, présidente

A.- M Carluccio, secrétaire